



HISTOIRE DU TRAMWAY DE LA PENNE SUR HUVEAUNE (PREMIÈRE PARTIE).



Pierre Malzac, 18-401, Arrière
BOUCHES-du-RHÔNE — 2141. La Penne - Arrivée du Tramway de Marseille allant sur Aubagne.
Cette petite localité - centre de nombreuses excursions est l'objet d'une des promenades préférées des Marseillais.



A la fin du XIX^e siècle, les habitants de La Penne sont mal desservis par la compagnie des Chemins de Fer qui limite de plus en plus les arrêts de trains. Ils souhaitent par conséquent que la ligne des tramways en construction de Marseille à Saint-Marcel soit prolongée jusqu'à La Penne.

En 1893, 50 000 Francs doivent être payée par les trois communes de Marseille, La Penne et Aubagne, afin d'obtenir le prolongement de Saint-Marcel à la ville de Pagnol.

La Penne accepte ces conditions pour payer sa part et s'engage à ne pas réclamer à la compagnie des droits d'octroi (droits de circulation ou de stationnement dans la commune) ainsi qu'à mettre à l'usage de la compagnie toutes les eaux dont elle dispose.

Le 29 mars 1903, le Conseil municipal émet un avis favorable à l'établissement de la ligne de tramway entre Saint-Marcel et Aubagne. Mais les conseillers de l'époque estiment que le prix des places fixé par la compagnie est trop élevé, notamment pour le parcours entre La Penne et Saint-Marcel (0,25 frs, alors qu'il n'est que de 0,15 frs pour Aubagne).

Les ouvriers verriers, mécaniciens et menuisiers qui habitent La Penne et qui se rendent journellement à Saint-Marcel, devront payer à l'avenir un prix plus élevé que celui qui est perçu actuellement par les omnibus. Le Conseil municipal demande à ce que le tarif soit réduit aux sommes suivantes : de La Penne à Aubagne : 0,10 frs ; de La Penne à Saint-Marcel : 0,10 frs ; de La Penne à Marseille : 0,20 frs. Enfin, le

Conseil demande à ce que le prix qui sera fixé définitivement pour la station de La Penne soit le même pour tous les arrêts obligatoires et facultatifs qui seront établis dans la commune.

Par convention du 23 février 1904, est autorisée la ligne n° 39, Préfecture-La Penne, portant concession de la ligne de Saint-Marcel à Aubagne, le service devant être assuré entre la place Saint-Ferréol et Aubagne. La traction électrique est mise en service entre la Préfecture et Aubagne le 16 janvier 1905. Sur notre commune cette ligne comportait trois arrêts : le Mouton, La Penne et la Bourgade. Le 3 mai 1909, la ligne n° 39 ne fut plus exploitée qu'entre la Préfecture et La Penne. Elle fut supprimée le 1er août 1914. ■